

Manifeste

pour
l'éducation
inclusive



ANDEV

ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS
ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION DES VILLES ET
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

NOUS,
acteurs éducatifs,

plaçons

L'ÉDUCATION INCLUSIVE

comme socle de la cohésion sociale

sur TOUS nos territoires !

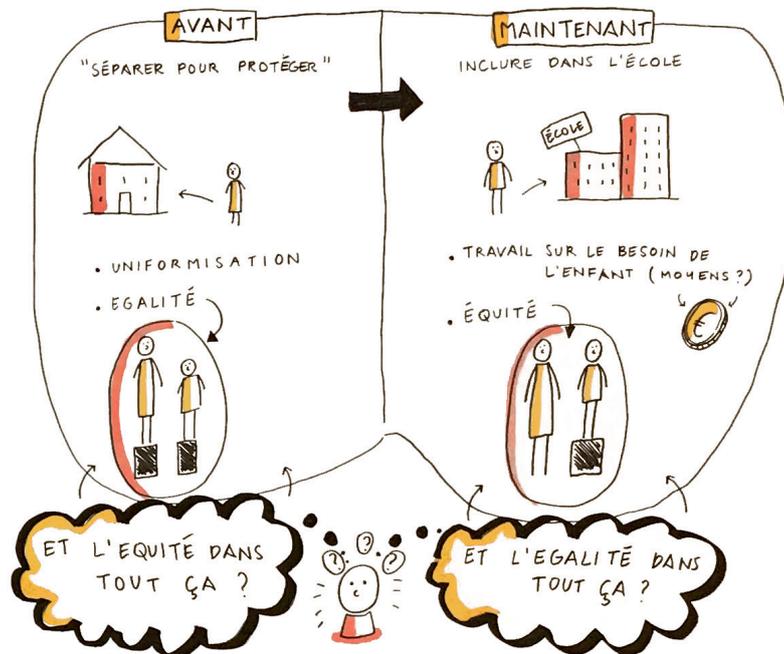
L'éducation inclusive permet d'assurer l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation. Elle combat la marginalisation des enfants et des jeunes et promeut la différence par une approche basée sur la valorisation de la diversité.

L'éducation inclusive doit permettre à chacun·e, riche de ses différences sociales et culturelles, d'être qui il/elle est et de se développer en recevant et en donnant le meilleur de soi dans un collectif.

EDUCATION
INCLUSIVE

ENSEMBLE, C'EST POSSIBLE

L'ÉCOLE INCLUSIVE C'EST QUOI ?



OBJECTIFS DE LA NOUVELLE ÉCOLE INCLUSIVE

PAS JUSTE ALLER
ET ÊTRE À L'ÉCOLE
MAIS
APPRENDRE

ADAPTATION
À
CHACUN DES
BESOINS
DE TOUS LES
ENFANTS

ACCESSIBLE
À TOUS LES
ENFANTS

© Ines BESSON, Léa DAL ZILIO

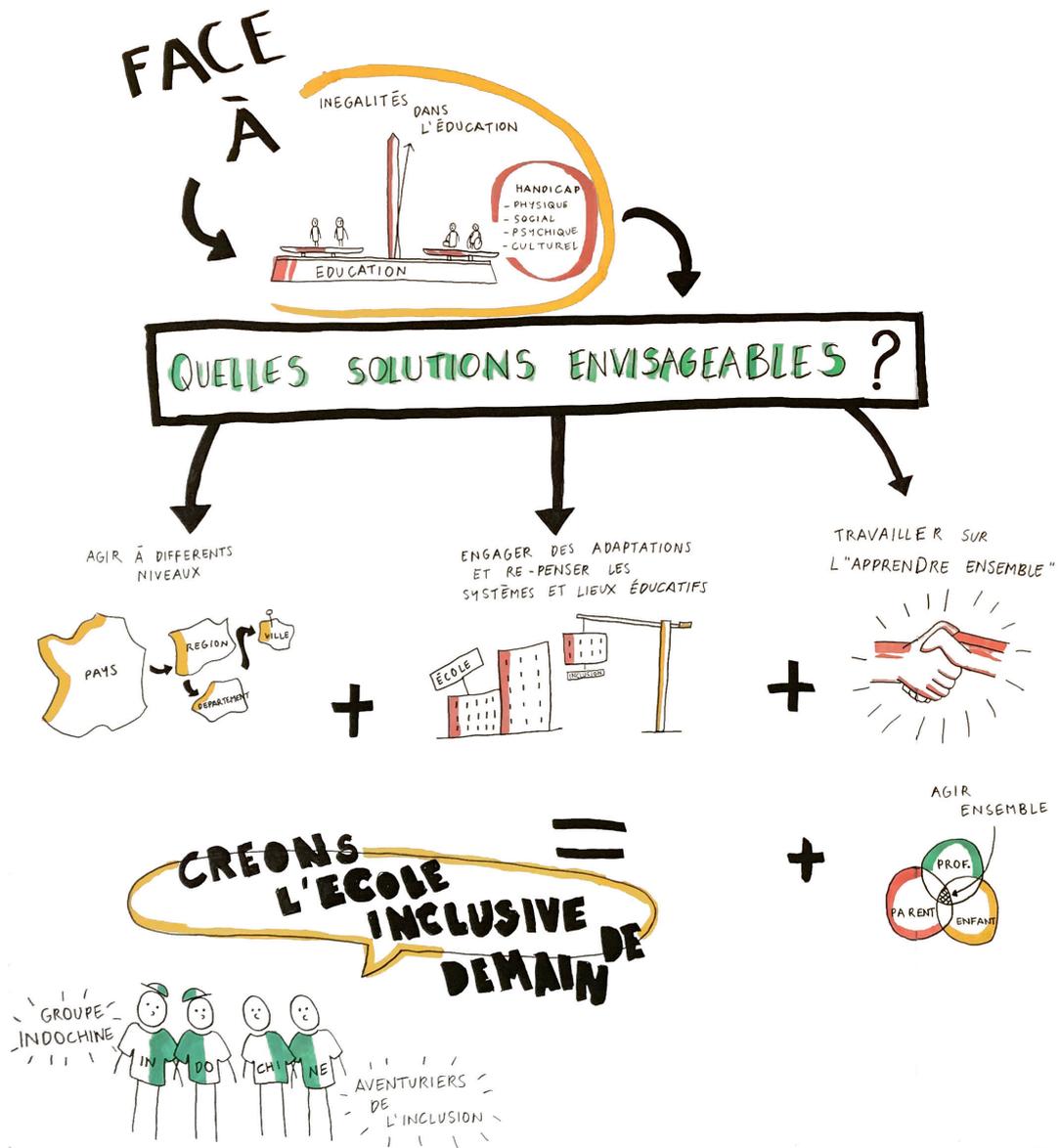
La diversité devient la nouvelle forme d'une société inclusive et équitable !

Parce que l'éducation inclusive est une opportunité, les acteurs doivent ensemble changer de regard sur le handicap et, au-delà, sur l'altérité. Les enfants, jeunes ou adultes doivent être considérés en mettant en exergue leur potentiel d'être et d'agir et non leurs incapacités supposées ou réelles.

Plaçons ainsi les besoins de chacun au cœur de son projet et de notre SOCIÉTÉ pour valoriser aussi bien ses ressources que ses différences. Sortons d'une logique de compensation pour entrer dans celle d'une réelle accessibilité pour tous, gage de cohésion sociale et d'enrichissement mutuel.

ÉDUCATION INCLUSIVE

UN ENJEU DE SOCIÉTÉ



© Ines BESSON, Léa DAL ZILIO

→ TRAVAILLER ENSEMBLE



→ ACCEPTER LES ENFANTS

Dans le cadre d'une démarche partagée et porteuse d'espoir, par engagement, devoir, principe éthique et déontologique de TOUS, forts de notre DIVERSITÉ, NOUS, acteurs éducatifs, TRAVAILLONS ENSEMBLE, pour garantir enfin une éducation inclusive et dépasser les déclarations d'intention.



Les propositions et actions

concrètes issues du congrès 2018 à Saint-Etienne

Identifier les acteurs, les mettre en réseaux et piloter l'inter-métier

Structurer, coordonner et organiser l'échange des co-éducateurs-trices pour enfin mêler les mondes historiquement dissociés dans des espaces inter-métiers institués. Parents, animateurs-trices, enseignant-e-s, éducateurs-trices spécialisé-e-s, professionnels de santé, toutes et tous engagés autour d'un pilote, coordinateur ou chef de file identifié et légitimé.

Placer le collectif comme fondement de nos métiers, construire ensemble, autour de chartes ou de pactes communs, le projet et les réponses appropriés pour permettre à chaque enfant de trouver sa place.

Engager le décloisonnement entre scolaire - périscolaire, accueils collectifs et structures spécialisées pour une action partagée et coordonnée en faveur de l'enfant, au sein d'espaces de partage institués et régulés.



Structurer les transitions et les passerelles petite enfance - enfance - jeunesse

Instituer un processus permanent et collectif d'accompagnement, afin de limiter les ruptures ou manques de relais qui obligent les familles d'enfants ayant des besoins éducatifs particuliers à les réexpliquer à chaque nouvel accueil, au lieu de les anticiper.

Construire à plusieurs des espaces de partage prenant en compte le développement de l'enfant comme un tout

indivisible, dans une logique de parcours, pour des réponses et transitions accompagnées. Aller vers une professionnalisation de l'action concertée, par un pilotage volontariste.

Accueillir les familles et donner une vraie place aux parents

Associer parents et professionnels comme garants de la cohérence des projets de scolarisation inclusive.

Entériner la place effective des parents dans les équipes de suivi pour l'acceptation des particularités de leur enfant et de ses besoins et la compréhension réciproque des capacités et contraintes des uns et des autres (professionnels-parents). Il s'agit de limiter les craintes ou l'éloignement de certaines familles (notamment allophones) vis-à-vis du cadre scolaire, territorial ou institutionnel

S'engager ensemble pour une dynamique « No child left behind Act », « aucun enfant laissé derrière ».

Accompagner les postures professionnelles par la formation

Porter collectivement l'accompagnement d'un enfant par l'ensemble de l'équipe qui l'accueille et adapter la structure à ses besoins.

Agir ensemble pour limiter le sentiment exprimé par les professionnel-le-s de ne pas savoir gérer une situation, de ne pas y avoir été préparés, de ne pas être accompagnés.

Former à l'éducation inclusive en permettant de faire un pas de côté sur les pratiques : en formation initiale et continue, en formations pluri professionnelles partagées, en analyse de pratiques, en observation participative dans différents sites d'accueil.

Adapter les formations initiales pour préparer les professionnels de terrain à la réalité de leur métier « d'éducateurs inclusants »,

Instituer des temps d'échanges interprofessionnels, de prise de recul et d'analyse de pratiques.

S'appuyer sur les structures spécialisées qui peuvent prendre une place particulière dans l'accompagnement du milieu ordinaire.

Dédier davantage de moyens pour l'éducation inclusive

Parce que l'éducation inclusive nécessite aussi d'avoir des lieux et matériels pédagogiques adaptés, des éducateurs formés, favorisant ainsi l'accessibilité physique mais aussi didactique et pédagogique, mettre en œuvre des politiques volontaristes assorties de :

- moyens humains
- financements renforcés ou utilisés différemment
- locaux et matériels adaptés (accueil, soins)



Favoriser, encourager, valoriser les initiatives locales

Accueillir tous les enfants et jeunes dans leurs diversités, les institutions et services publics (écoles, collectivités, associations) ne se limitant à appliquer des directives nationales, la loi posant uniquement le cadre du droit à la scolarisation inclusive.

Laisser la place aux initiatives locales, par nature diverses, afin de favoriser la mise en œuvre de projets d'inclusion adaptés en partant des besoins, contraintes et forces locales.

Prendre appui sur les dynamiques de réseaux d'acteurs soutenus et confortés dans leur action au service de véritables projets d'éducation inclusive évolutifs adaptés aux différents contextes, les réponses devant naître de la diversité des situations et des territoires.

Avec les remerciements de l'ANDEV pour la contribution active de Serge RAMEL, Serge THOMAZET et Josef SCHOVANEK.



Contact

Marion AUBERT
Chargée de missions

06 51 36 90 32
contact@andev.fr



andev.fr



@andevnumerique

ville de
Saint-Étienne
L'expérience design

Centre national
de l'enseignement
de l'architecture
CANOPÉ

Cité
du
design
-C-

MAIRIE
de Saint-Étienne
Métropole

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MAIF
Mutuelle
Assurance
Indemnité
Famille

MARTINON

MENIGHETTI
PARVIST

casden
BANQUE POPULAIRE

WEKA

IDEAL
RENTIER

cget

e-Quilibre

its Learning

TRANSFOURMET

MADMAGZ
EDU